

**ARRÊTÉ TEMPORAIRE
RÉGLEMENTANT LA PERMISSION DE VOIRIE
À COMPTER DU 2 MAI 2023
POUR UNE DURÉE DE 30 JOURS CALENDAIRES
AU LIEUDIT LA TONDRIE**

Le Maire de la Commune d'HÉRIC,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la Route ;

Vu le Code de la Voirie Routière ;

Vu la Loi n° 82-213 du 02 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, modifiée et complétée par la Loi n° 82-623 du 22 juillet 1982 et par la Loi n° 83-8 du 07 janvier 1983 ;

Vu l'arrêté du 7 juin 1977 modifié relatif à la signalisation des routes et autoroutes, portant approbation du livre Ier de l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, première partie (Généralités) et quatrième partie (Signalisation de prescription) ;

Considérant la demande du 3 avril 2023 de l'entreprise CONSTRUCTEL domiciliée 5, rue du Bas Village 35510 CESSON-SEVIGNE, sollicitant la réglementation de la permission de voirie pour permettre des travaux d'implantation des poteaux de télécommunication n°99 992 et 99 996, au lieudit La Tondrie;

Considérant qu'il convient à l'autorité municipale de réglementer temporairement la permission de voirie, au lieudit La Tondrie 44810 Héric à compter du 2 mai 2023 pour une durée de 30 jours calendaires afin de permettre le bon déroulement de ces travaux et de garantir la sécurité des usagers ;

ARRÊTE

ARTICLE 1 :

Afin de permettre à l'entreprise CONSTRUCTEL de réaliser des travaux d'implantation des poteaux de télécommunication n°99 992 et 99 996, la permission de voirie permettra de réglementer la voirie au lieudit La Tondrie à HÉRIC à compter du 2 mai 2023 pour une durée de 30 jours calendaires.

ARTICLE 2 :

Les mesures suivantes sont prises pendant la durée des travaux et suivant les besoins :

- La pose des poteaux de réseaux de télécommunication n° 99 992, 99 996 seront autorisés,
- Les poteaux n° 99 992 et 99 996 devront être posés à 1 mètre et dans l'alignement du poteau existant. Ils devront être positionnés conformément au photomontage joint à la demande,
- L'entreprise visée à l'article 1 s'engage à la remise à l'état initial de la chaussée y compris le revêtement d'origine, les accotements et les espaces verts avec les plantations.

ARTICLE 3 :

Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

ARTICLE 4 :

Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur dans la Commune d'HÉRIC.

L'approvisionnement, la mise en place de la signalisation et le maintien en état de fonctionnement du dispositif complet seront effectués par le demandeur visé à l'article 1.

ARTICLE 5 :

Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication ou de notification à l'intéressé.

La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

ARTICLE 6 :

Le présent arrêté sera transmis pour ampliation à :

- Madame la Directrice Générale des Services de la Commune d'HÉRIC,
- Monsieur le Commandant de Brigade de Gendarmerie de NORT-SUR-ERDRE,
- Monsieur le Policier Municipal de la Commune d'HÉRIC,

qui sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à HÉRIC, le 12 avril 2023.

M. Le Maire



Jean-Pierre JOUTARD



DEMANDE

D'ALIGNEMENT OU D'AUTORISATION DE VOIRIE

N° de suivi :

(à adresser en mairie de la commune sur laquelle est situé l'immeuble)

DEMANDEUR

NOMS, Prénoms

Anthony Desille Chef de Projet Bureau d'étude FTTH
anthonydesille@constructel.fr

06.43.11.64.84

Julia Dubray Assistante Dessinateur Bureau d'étude FTTH

juliadubray@constructel.fr

06.75.17.19.76

AGISSANT

Pour le compte de Constructel Télécommunications
5, Rue du Bas Village
35510 Cesson Sévigné

SOLLICITE

Form with sections A, B, C for request details and LOCALISATION DE LA DEMANDE with fields for route, address, and cadastral references.

NOTE IMPORTANTE : La présente demande ne pourra être instruite que si elle est accompagnée de plans permettant de la localiser et de la comprendre...

Je m'engage à payer l'éventuelle redevance d'occupation du Domaine Public Routier

ACesson Sévigné.....

Le03./04./2023.....Le Demandeur

Handwritten signature

AVIS DU MAIRE section with checkboxes for favorable/unfavorable opinion, date 18/04/23, and official stamp of Mairie d'Héric.

TRAVAUX SUR LA LIMITE DU DOMAINE ROUTIER

- De quels travaux s'agit-il ? clôture mur , grillages , fil lisse .
 clôtures agricole (barbelés , clôture électrifiée)
- plantations hauteur inférieure à deux mètres
 hauteur supérieure à deux mètres
- échafaudages longueur : largeur :
- autres (à préciser) :

ACCES AU DOMAINE ROUTIER

- Nature de l'accès: Création Aménagement d'accès existant
- S'agit-il ? D'un accès busé - longueur envisagé mètre(s)
- nature des tuyaux envisagés béton autre (précisez).....
- diamètre envisagé mm
- D'un accès non busé - longueur envisagé mètre(s)
- De la création d'un bateau
- Le revêtement de l'accès entre la chaussée et le domaine privé sera t-il :
- sablé bitumé enrobé
- autre (à préciser) :

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC ROUTIER

Dépôt , vente , surplomb , station services , etc...

Nature de l'occupation (à définir) :

Durée prévue de l'occupation : 5 ans 15 ans autres (précisez)

Date de début de l'occupation :

Emprise de l'occupation : sur accotement ou trottoir - largeur mètre(s)
- longueur mètre(s)
: sur chaussée - largeur mètre(s)
- longueur mètre(s)

Pour les surplombs ou saillies sur le domaine public

Nature fixe démontable

Hauteur au dessus du sol :

Dimensions : - largeurmètre(s)

- longueurmètre(s)

TRAVAUX DANS L'EMPRISE DU DOMAINE ROUTIER

A) Pose de canalisations souterraines

Nature du réseau eau potable eaux pluviales eaux usées gaz
 électricité B.T. électricité H.T. télécommunications autre.....

Localisation du projet

sous accotement à plus d'un mètre du bord de la chaussée
 à moins d'un mètre du bord de la chaussée
 sous trottoir à plus d'un mètre du bord de la chaussée
 à moins d'un mètre du bord de la chaussée
 sous chaussée canalisation transversale
 canalisation longitudinale

S'il s'agit de travaux en traverse de chaussée , modalités de réalisation

fonçage ou forage
 ouverture de tranchée par demi chaussée
 ouverture de tranchée sur toute la traverse

Caractéristiques de la tranchée

Longueur de tranchée envisagée mètres
Largeur de tranchée envisagée mètre(s)
Profondeur de tranchée envisagéemètre(s)

Les compteurs, citerneaux, regards de branchement sont-ils prévus dans l'emprise du domaine routier ? oui
 non

B) Autres travaux dans l'emprise du domaine routier

Veillez décrire ici les travaux projetés :

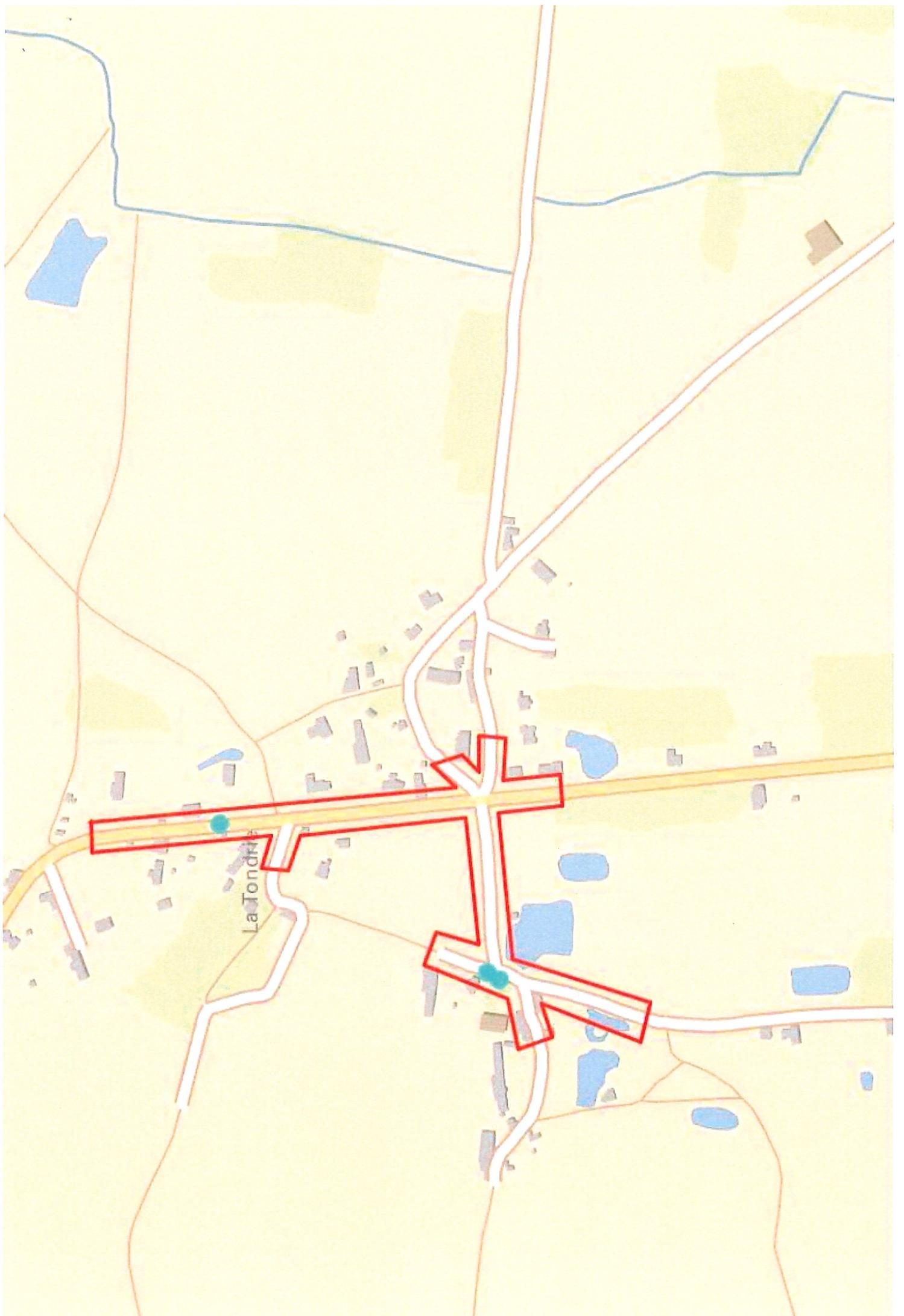
.....
.....
.....
.....

C) Modalités de réalisations de chantier

Les travaux seront-ils réalisés :

sous circulation
 sous circulation avec alternat
(feux tricolores ou manuels)
 hors circulation
(déviation totale)
 par demi chaussée avec
déviation d'un sens de circulation

Les travaux occasionneront-ils des dépôts sur le domaine public routier oui
 non



FICHE DESCRIPTIVE D'APPUI						Date de mise à jour	20/09/2020				
L'opérateur engage sa responsabilité sur le diagnostic et la fiabilité des données fournies pour le calcul de charge de l'appui											
N° appui	0624137	Opérateur	ORANGE			Sous-traitant Opérateur	CONSTRUCTEL				
Commune	Héric			Code centre	H01	Code INSEE	44073				
Adresse	ROUTE LA TONDRIE			Latitude	47° 25' 6.9515256071952" N						
				Longitude	1° 41' 17.00505852684" W						
FTTx mutualisé	Oui	FTTx amont PM/NRA-SR/RCA/Liaison de Collecte			Non	Branchement FTTx		Non			
VERIFICATIONS DE L'ETAT DE L'APPUI											
Contrôle visuel OK	Oui			Contrôle avec pointe carrée OK			Oui		Appui utilisable en l'état		
Contrôle verticalité OK	Oui			Contrôle de secousses OK			Oui				
Contrôle flambement OK	Oui			Contrôle de percussion OK			Oui				
Respect voisinage réseau électrique	Oui			Absence d'étiquette jaune ou orange			Oui		Oui		
Commentaires état appui											
MATERIELS INSTALLES SUR L'APPUI											
Nom câble 1	L1092-13-P	Description	Fibre Optique 18-36 fo modulo 6 - PRYSMIA			ø (mm)	9,5	Kg/km	60		
Nom câble 2	L1092-12-P	Description	Fibre Optique 12 fo modulo 6 - PRYSMIAN			ø (mm)	8	Kg/km	42		
Nom câble 3		Description				ø (mm)		Kg/km			
Installation réhausse	Oui	Type de boîtier optique posé			Installation d'un dispositif de levage		Non				
Nombre de boîtier sur l'appui		Transition souterraine			Distance (en m)		0				
CALCUL DE CHARGE APPUI											
Effort résultant <= valeurs DP et DT de l'appui					Utilisation possible						
valeur DP < Effort résultant <= valeurs 2 DP et / ou DT de l'appui					Utilisation possible sous responsabilité de l'Opérateur						
Effort résultant > valeurs 2 DP et DT de l'appui					Utilisation interdite						
Hypothèses climatique de calcul		A1-360	B1	DP1	résultats à exprimer en daN (effort résiduel de l'appui)						
N°Appui	Type d'appui	Nom de câble	Longueur portée	Angle en grades	Hauteur de flèche portée	Appui destination	Forfait branchement cuivre	Forfait branchement optique	Effort disponible avant ajout câble	Effort disponible après ajout câble	Effort disponible Nouveau appui
0624137	BS8	L1092-13-	7	65	0,2 m, 15°	E000052	Oui	Non	-2	-29	
		L1092-13-	27	250	0,37 m, 15°	624141					
		L1092-12-	7	65	0,2 m, 15°	E000052					
		L1092-12-	34	297	0,44 m, 15°	624138					
		98-8-4	7	65	0,2 m, 15°	E000052					
		Liaison	34	297	0,44 m, 15°	624138					
		98-8-4	27	250	0,37 m, 15°	624141					
TRAVAUX SUR L'APPUI											
Type d'appui après travaux de remplacement ou consolidation						Milieu environnant appui		TER			
Nature des travaux réalisés sur l'appui existant avant travaux						Voisinage électrique appui		Non			
Commentaires sur la fiche appui ou sur les travaux : Appui stratégique						TRM	Appui inaccessible véhicule		Non		

PHOTOS DE L'APPUI AVANT TRAVAUX

Vue d'ensemble

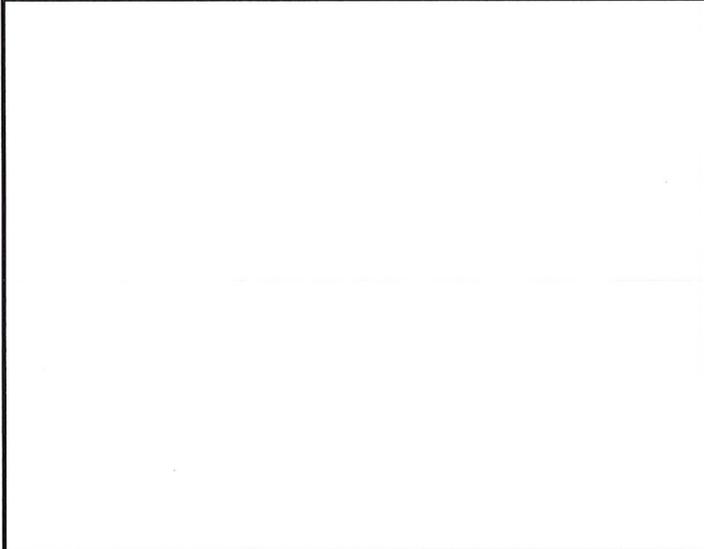


Vue tête de poteau

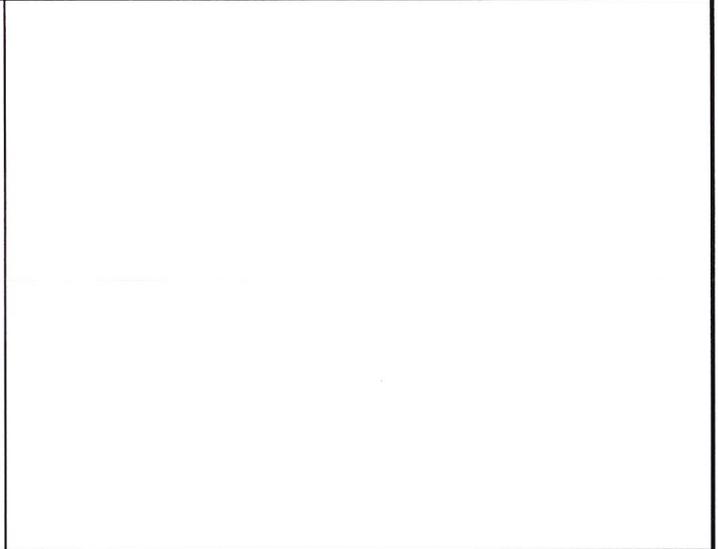


PHOTOS DE L'APPUI APRES TRAVAUX

Vue d'ensemble

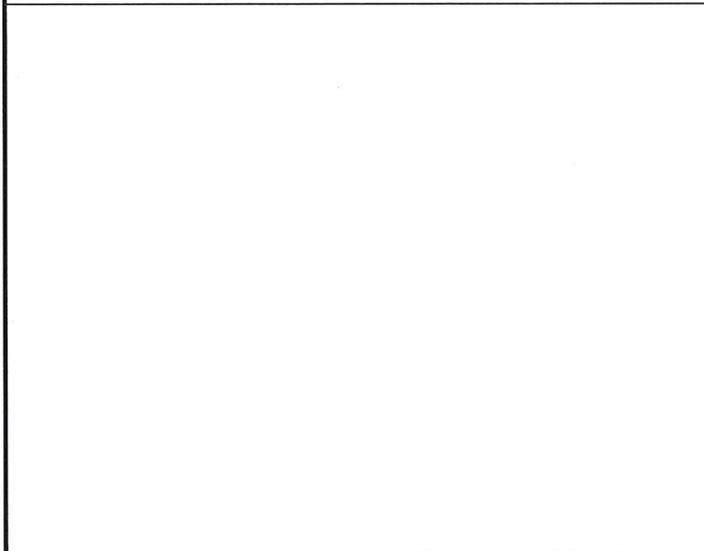


Vue tête de poteau ou pied si création transition souterraine

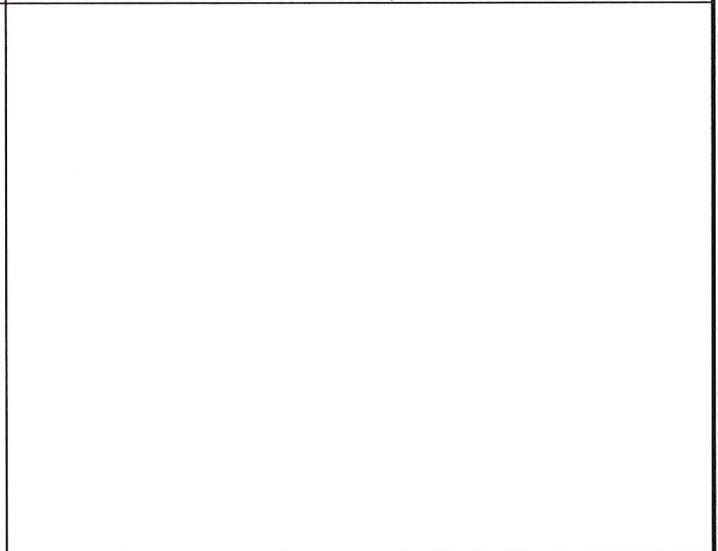


PHOTOS DE L'APPUI APRES DEMANDE DE MISE EN CONFORMITE

Vue d'ensemble



Vue tête de poteau

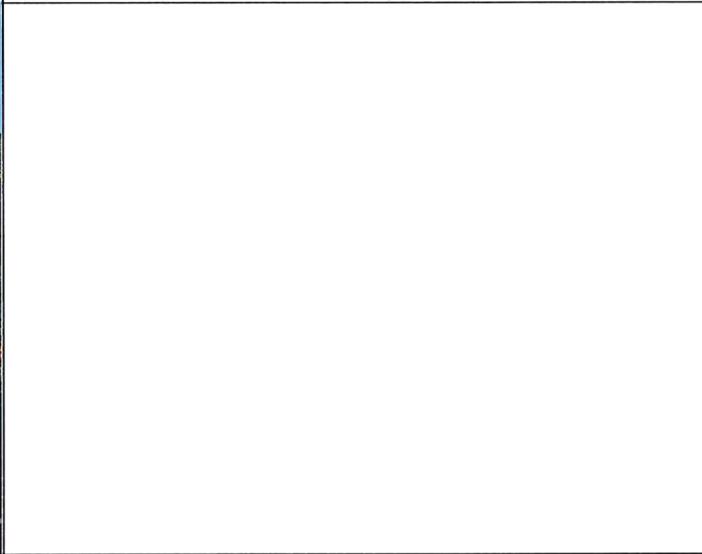


PHOTOS DE L'APPUI AVANT TRAVAUX

Vue d'ensemble

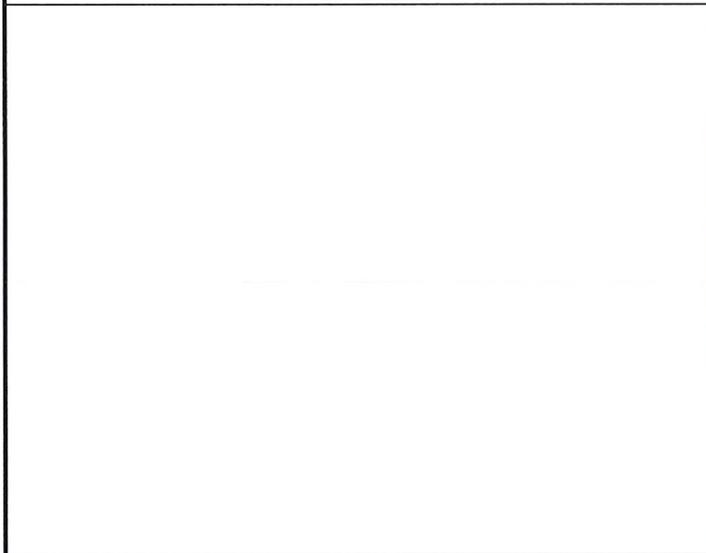


Vue tête de poteau

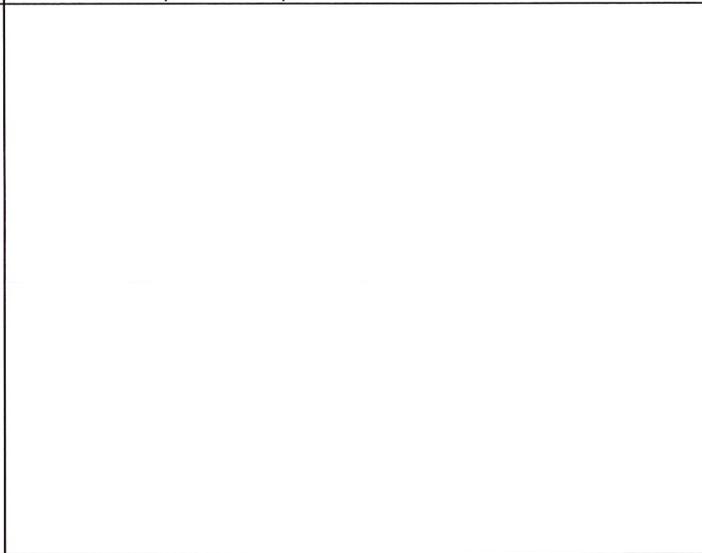


PHOTOS DE L'APPUI APRES TRAVAUX

Vue d'ensemble

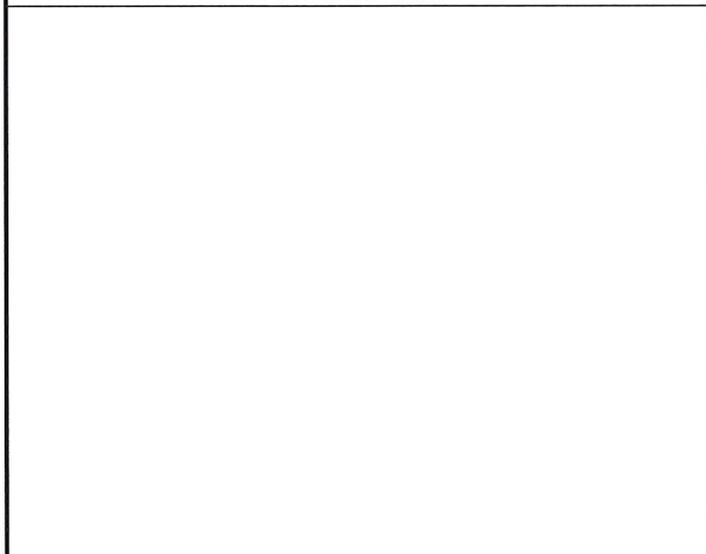


Vue tête de poteau ou pied si création transition souterraine

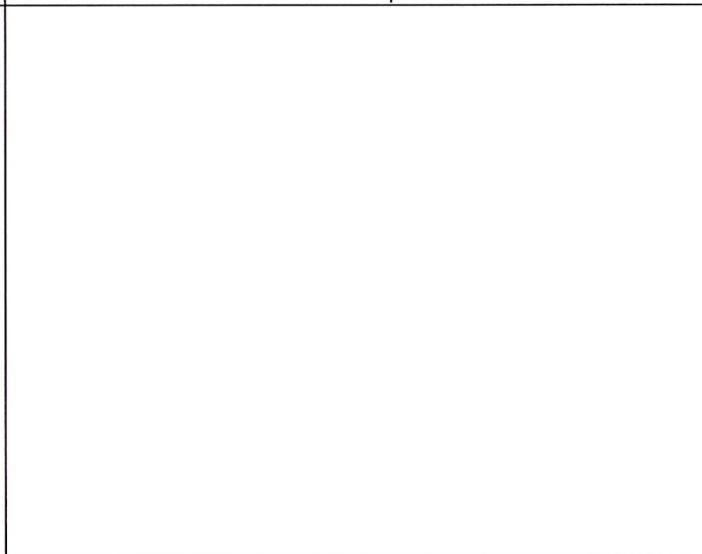


PHOTOS DE L'APPUI APRES DEMANDE DE MISE EN CONFORMITE

Vue d'ensemble



Vue tête de poteau



PHOTOS DE L'APPUI AVANT TRAVAUX

Vue d'ensemble

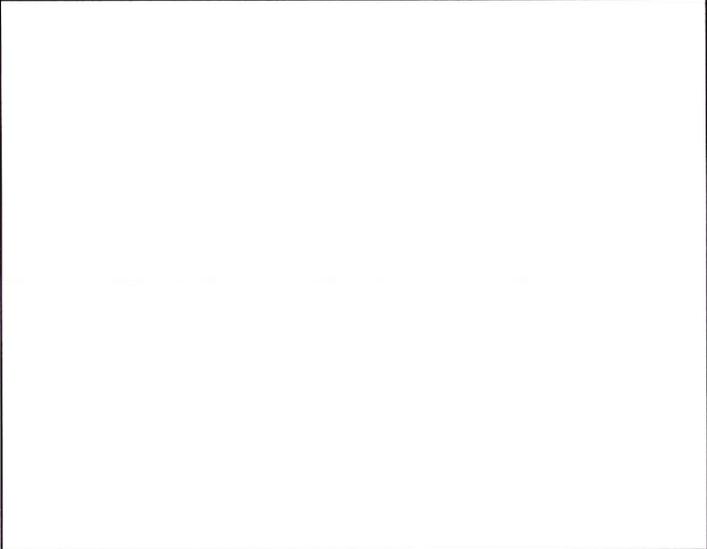
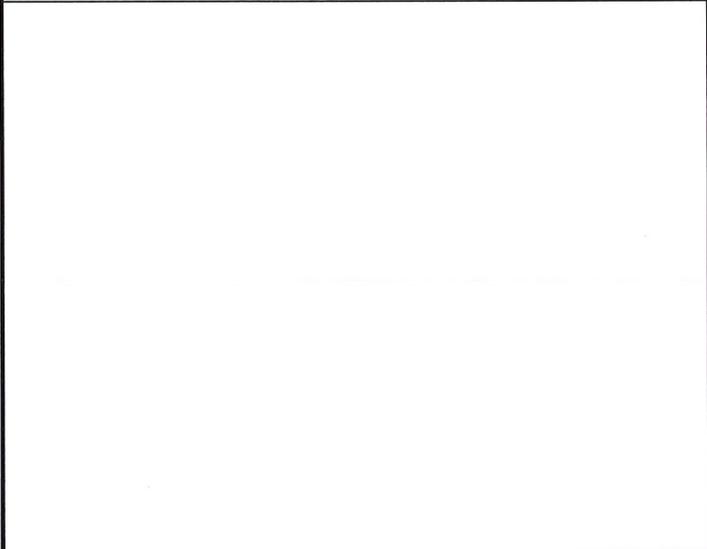
Vue tête de poteau



PHOTOS DE L'APPUI APRES TRAVAUX

Vue d'ensemble

Vue tête de poteau ou pied si création transition souterraine



PHOTOS DE L'APPUI APRES DEMANDE DE MISE EN CONFORMITE

Vue d'ensemble

Vue tête de poteau

